



Dépistage néonatal des troubles de l'audition

Publié le lundi 22 octobre 2018

Depuis 4 ans, en partenariat avec le réseau périnatal **Naitre et Grandir en LR** [↗](#), les services Maternité et Néonatalogie du CHP sont mobilisés pour réaliser le dépistage néonatal des troubles de l'audition. Les professionnels réalisent les tests d'Oto Emissions Automatisés (OEA) et de Potentiels Evoqués Automatisés (PEA) avant la sortie de l'hôpital et le retour à domicile.

Le bilan 2017 effectué par le Dr Akkari Mohamed, coordinateur régional du réseau indique que

- > 99.81% des enfants nés à la maternité du CHP ou hospitalisés en néonatalogie ont été dépistés (chiffre supérieur aux données régionales et nationales)
- > 1.71% présentant un test anormal ont été orientés vers un ORL référent
- > 3 enfants ont eu un diagnostic précoce de leur surdité, ce qui est essentiel pour améliorer leur développement psycho-moteur

+ d'infos

<http://www.surdi.info/> [↗](#)

<http://www.nglr.fr/accueil-prevention-surdite> [↗](#)

<http://santepubliquefrance.fr/> [↗](#)